

Modèle de lettre de mission de suivi patrimonial

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de notre mission du __/__/____, vous avez bien voulu nous consulter en qualité de conseil en gestion de patrimoine indépendant et nous vous remercions de cette confiance.

Lors de cette précédente mission nous avons élaboré une stratégie patrimoniale et l'avons mise en place.

L'objectif de cette nouvelle mission est de vous apporter une assistance patrimoniale dans la durée.

Cette lettre de mission a pour objet de définir et de contractualiser les conditions de notre intervention.

I. CADRE DE NOTRE INTERVENTION

Afin d'être à même de répondre à votre attente, nous vous proposons de :

- Actualiser votre situation patrimoniale
- Evaluer votre politique de placement et d'épargne et mettre en place une stratégie de gestion à moyen et long terme intégrant vos objectifs et critères de gestion personnels
- Vous conseiller dans les allocations d'actifs de vos placements financiers / assurance-vie / immobiliers
- Vous tenir informé de tous les types de placements financiers / assurance-vie / immobiliers qui répondraient à votre problématique patrimoniale
- Convenir d'un rendez-vous, chaque fois que vous le jugerez nécessaire, pour faire le point sur votre situation patrimoniale
- Examiner la situation consolidée des investissements réalisés par l'intermédiaire de notre cabinet et de votre exposition au risque
- Vous accompagner, à votre demande, dans vos démarches auprès des intermédiaires financiers, des autorités administratives ou de conseillers juridiques et fiscaux
- Autre :

II. MODALITES DE NOTRE INTERVENTION

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les meilleurs délais, les documents nécessaires à la réalisation de notre mission.

Ces éléments nous permettront d'avoir connaissance de votre situation financière, de votre expérience et de vos objectifs en matière d'investissements.

Dans la mesure de votre acceptation de cette mission, nous ne manquerons pas de demander à vos conseils habituels, avec votre accord, de bien vouloir me communiquer les renseignements utiles.

A réception complète des documents et informations complémentaires, nous prendrons contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous de présentation de nos préconisations.

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission remise en double exemplaire signée par vos soins, et fera l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction tous les ans.

Chacune des parties pourra renoncer à cette mission avec un délai de préavis d'un mois.

III. HONORAIRES

Concernant le budget relatif à cette mission et compte tenu du degré de complexité de votre dossier, nous pouvons estimer que cette mission demandera dans sa globalité entre 00 et 0000 heures d'étude, honoraires par an qui vous seront facturés (hors frais) sur la base de 000,00 Euros HT de l'heure. Ce montant sera indexé chaque année sur la variation de l'indice.

Ou

Concernant le budget relatif à cette mission globale et compte tenu du degré de complexité de votre dossier, nous pouvons estimer que cette mission demandera dans sa globalité une rémunération fixe à hauteur de 000,00 Euros HT hors frais par an. Ce montant sera indexé chaque année sur la variation de l'indice.

Une note d'honoraire vous sera adressée tous les ans le xxxxxxxxxx.

Ou

Cette rémunération sera payable, après délivrance d'une note d'honoraires, par prélèvement ou virement automatique en 12 mensualités égales à 000,00 € HT, le 1^{er} de chaque mois.

IV. SUIVI DE LA MISSION

A l'issue de cette mission de conseil, nous pourrions conjointement envisager l'opportunité d'une mission complémentaire qui donnera lieu le cas échéant à des lettres de mission supplémentaires de notre part.

Il est précisé que si cette nouvelle mission donne lieu à intermédiation, le professionnel pourra être rémunéré par les établissements promoteurs de produits.

V. CONFIDENTIALITE

Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pourrez exercer un droit d'accès et de rectification de ces informations au siège social de notre cabinet.

VI. DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Il est ici précisé que la présente mission implique une obligation de moyens et aucunement une obligation de résultats.

Vous vous engagez par la signature de ce document à nous faire part de toute opération d'ores et déjà réalisée ou à venir qui affecterait votre situation patrimoniale, afin que nous puissions exercer notre devoir de conseil.

Nous vous rappelons que vous restez maître de toute décision d'investissement, d'arbitrage ou de désinvestissement.

Par la présente, vous autorisez les établissements dépositaires ou compagnies d'assurance à communiquer au cabinet et le cas échéant à son prestataire de services informatiques, l'ensemble des informations concernant vos investissements et vos données personnelles d'ordre civil, patrimonial, financier ou autres.

Cette communication facilite le respect de nos obligations en matière de suivi et d'archivage.

VII. LITIGE

Si malgré les soins apportés à notre mission, un litige venait à opposer les parties à la présente, celles-ci s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable puis en second lieu d'informer la commission Arbitrage de la Chambre des indépendants du patrimoine (52 rue de Ponthieu 75008 Paris). Ce n'est qu'en cas d'échec de cet arrangement amiable que l'affaire serait alors portée devant les tribunaux compétents.

Fait en deux exemplaires	
A	A
le	le
Signature du Conseil	Signature du Client